



COMMUNIQUE PRESSE

THONON-LES-BAINS, 07 février 2023

Les Urgences des Hôpitaux du Léman à nouveau contraintes de restreindre leur accès de 20h à 8h la nuit du mercredi 8 février 2023

Compte tenu de l'absence de médecin SAUV, les Urgences des Hôpitaux du Léman vont devoir à nouveau fonctionner en **accès restreint de 20 h à 8 h la nuit du mercredi 8 février prochain**.

Pour rappel, il est demandé à la population de ne pas se présenter spontanément aux urgences de l'établissement, sauf urgence vitale, mais d'**appeler systématiquement le 15** pour être orienté. Egalement aux professionnels libéraux de ne pas les adresser directement aux urgences.

La direction et la communauté médicale regrettent ce nouveau recours à cette procédure et mettent tout en œuvre réduire les tensions existantes sur l'effectif médical.